

Image not found or type unknown



Délit de fuite alcool stop et ceinture

Par **Madni**, le **19/11/2013** à **16:14**

Bonjour rnrnJ ai été contrôle positif à l alcool délit de fuite ceinture et stop ce qui représente un total de 13 pts , j ai reçu de fois 90e de pv plus 3 et 4 points sur de pv différents à ton le droit de retirer autant de points d un seul coup? MercirnCet

Par **Lag0**, le **19/11/2013** à **17:00**

Bonjour,rnLe nombre maxi de points que l'on peut retirer en une seule fois est de 8.

Par **Tisuisse**, le **21/11/2013** à **08:39**

Bonjour Madni,rnrnVous parlez de "délit de fuite", ne serait-ce pas plutôt un refus d'obtempérer ? (voir les dossiers en en-tête de ce forum où toutes les explications vous sont données).rnrnSi effectivement le nombre maxi de points pouvant être retirés est de 8, cela ne s'applique que pour des infractions simultanées et non pour des infractions consécutives dans le temps et dans l'espace.rnrnPar ailleurs, comment comptabilisez vous les 13 points à retirer ?